



Maître ôKaré
IMMOBILIER

Honoraires 2023

Honoraires de transaction :

Prix de vente Net Vendeur

Dont Honoraires TTC*

Minimum forfaitaire de 5 000€.

De 0€ à 60 000€	5 000€
De 60 001€ à 150 000€	8%
De 150 001€ à 250 000€	7%
De 250 001€ à 400 000€	6%
Au-delà de 400 001€	5%

*Prix incluant la TVA à 20 %

Les honoraires seront à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Toute rémunération n'est due qu'à la signature de l'acte authentique.

Le pourcentage indiqué est le pourcentage maximum des honoraires pouvant être demandés par l'agence immobilière.

S.A.S au capital de 5 000 Euros. Siège Social : 29 Rue Louis Barthou, 54130 SAINT-MAX

R.C.S. Nancy Siren 903 257 624 A.P.E. 6831Z.

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR90903257624.

Carte professionnelle N° CPI54012021000000033 délivrée par la CCI de Meurthe et Moselle.